

RECRUTEMENT ATER – RENTRÉE 2023

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour **TOUS** les candidats :

- Déclaration de candidature ALTAÏR, dûment daté et signé ;
- Curriculum-vitae détaillé mentionnant la liste des travaux et articles ;
- Lettre de motivation ;
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Attestation sur l'honneur des fonctions en qualité d'ATER – téléchargeable sur ALTAÏR ;
- Copie de tous les contrats d'ATER.

Pour les candidats « doctorants » (art. 2 5°) :

- L'attestation du directeur de thèse – téléchargeable sur ALTAÏR ;
- Certificat de scolarité en vue de la préparation du doctorat français.

Pour les candidats « docteurs » (art. 2 6°) :

- Déclaration d'engagement à se présenter à un concours - téléchargeable sur ALTAÏR ;
- Copie du diplôme de doctorat ou du diplôme étranger équivalent (avec traduction française)

Pour les candidats fonctionnaires de catégorie A (art. 2 1°) :

- Pièce justifiant de l'appartenance à un corps de catégorie A (arrêté de titularisation, arrêté de stage, arrêté de détachement, de mise en disponibilité...)
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Attestation du directeur de thèse seulement pour les candidats demandant un 4^{ème} contrat d'ATER

Pour les titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches :

- Engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (formulaire type fourni)

Pour les non-titulaires du doctorat :

- Certificat de scolarité en vue de la préparation du doctorat français ;

Pour les candidats enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère (art. 2 3°) :

- Tout document officiel attestant que le candidat a exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans ;
- Copie du diplôme de doctorat ou diplôme étranger équivalent (traduit français).

Le dossier complet doit être déposé au format pdf sur :

<https://recrutement-ater.univ-tlse2.fr/>